

Publié le 20 octobre 2020

Après la crise, le renouveau du secteur du tourisme, de l'événementiel, de la culture et des loisirs passera-t-il par le tourisme durable ?

Le congrès d'Angers a été l'occasion pour les Epl du tourisme de se retrouver pour partager leurs expériences et leur ressenti sur l'après-crise du secteur. Face à un avenir incertain, les intervenants ont esquissé les priorités de la reprise du tourisme, basée sur la durabilité.



Dans le contexte de la crise socio-économique que traverse le pays suite à la pandémie, cette séance essentielle dédiée à la relance du tourisme a réuni la acteurs gouvernementaux, banques d'investissement, associations d'élus et directeurs d'entreprises publiques locales.

L'Etat au rendez-vous pour accompagner la relance du tourisme

La séance s'est ouverte par une intervention filmée de **Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**. Dans son allocution, le Ministre a insisté sur l'impact de la crise économique qui touche actuellement les Epl des secteurs du tourisme, de la culture et des loisirs. En ce sens, **il a reconnu le rôle fondamental des Epl** dans le développement des territoires urbains et ruraux, ainsi que leur empreinte économique. Il a affirmé le rôle des Epl qui contribuent à la structuration des activités touristiques et participent à la force de la « destination France ».

Pour le ministre, si la saison estivale a été plutôt encourageante pour le tourisme, **la seconde vague épidémique ne semble pas pouvoir épargner le secteur**, et notamment celui de l'événementiel. Les prochains mois seront difficiles, assure-t-il, mais le ministre rappelle que l'Etat est engagé dans l'accompagnement du secteur aux côtés des Epl.

Un changement de dynamique dans le tourisme

Pour **Nicolas Dupas, sous-directeur du tourisme à la Direction générale des entreprises** (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance), les derniers mois ont constitué un moment très atypique pour le monde du tourisme. Suite à un arrêt total de l'activité de mars à juin, la saison estivale a marqué une reprise progressive, conclue par un bilan plus positif qu'initialement espéré. **Cette période a été caractérisée par un tourisme de proximité et une clientèle principalement française**. Cette forte mobilisation du tourisme

domestique a permis aux Français de redécouvrir la France, et notamment les territoires ruraux et la montagne.

Les cartes du tourisme ont donc été rebattues, avec un mode de consommation et des usages qui a beaucoup évolué. Les touristes privilégient désormais les voyages courts, avec des hébergements sur de courtes durées. Il est donc indispensable que les acteurs du tourisme s'engagent dans la voie de ce nouveau paradigme du tourisme. Pour **Christophe Jaulin, directeur général de la SAGA Parc de Saint Cyr** qui gère plusieurs équipement touristiques (camping, golf, restaurant, parc de loisirs), il est donc nécessaire de fidéliser le tourisme, notamment en **rassurant les touristes via des actions proactives de communication**.

Les défis liés à la gestion locale de la crise du tourisme

Selon **Géraldine Leduc, secrétaire générale de l'Association nationale des élus des territoires touristiques**, la gestion de la crise du secteur par les élus locaux a présenté son lot de difficultés. D'une part, en raison de l'afflux de citadins dans leurs résidences secondaires durant le confinement qui a provoqué **une saturation des services publics locaux** souvent difficile à gérer (gestion de l'eau, des déchets). D'autre part, par la situation de chevauchement de maires entrants et sortants dû au report du second tour des élections municipales.

Pour **Christophe Jaulin**, il a fallu prendre des décisions difficiles autant lors de la fermeture que de la réouverture des équipements touristiques. Le manque de directives nationales sur les protocoles sanitaires à appliquer ont amené les Epl à prendre l'initiative d'élaborer leurs propres règles et protocoles.

Les intervenants constatent cependant que les élus ont malgré tout de nouveaux projets, même s'il s'agit plutôt de dossiers techniques que de projets d'investissements. Nicolas Dupas indique en ce sens que le Ministère de l'Economie et des Finances est conscient des difficultés subies par les élus locaux gestionnaires de sites touristiques et soutient le secteur pour lui permettre de passer la crise et d'être au rendez-vous dans la reprise de l'activité.

Promouvoir et financer le tourisme des territoires

Un des constats à tirer de la période estivale a donc été la reprise grâce au tourisme domestique. En ce sens, **Nicolas Dupas** signale que des limites liées à l'accessibilité des territoires ont été constatées, notamment au regard **des infrastructures de transport et de la capacité d'accueil dans certaines zones**. Il est donc nécessaire d'élaborer des mesures pour faire face à ces difficultés, notamment via le financement des Epl de tourisme.

Thierry Gintrand, directeur général de la Spl ALTEC, considère que les instruments de la reprise doivent tenir compte du fait que **le tourisme est avant tout une chaîne de valeurs, constituée d'une multitude de prestataires (traiteurs, standistes,...)**. Leur disparition constituerait un obstacle tant à la reprise du secteur qu'à son bon fonctionnement. Ces entreprises qui sont souvent des TPE/PME sont particulièrement vulnérables face à la crise et il est essentiel de les accompagner. En ce sens, Nicolas Dupas souligne qu'il faut remettre en place cette chaîne dans son intégralité et de manière progressive.

Cette réflexion est partagée par **Arnaud Beaulieu, directeur Ville Immobilier Tourisme à la Direction de**

l'investissement de la Banque des territoires. Face à la mise à l'arrêt soudaine et brutale de nombreux opérateurs touristiques, il a fallu envisager des instruments pour leur permettre de se relever suite à la première vague de la crise. Le rôle de la **Banque des territoires** a ainsi été modifié, opérant principalement des modulations dans les paiements de comptes courants et de loyers. La Banque s'est tenue aux côtés de ses partenaires pour réfléchir à la manière d'adapter l'offre touristique à la nouvelle réalité qui risque de durer. Pour lui, « *il faut faire en sorte que l'avenir soit possible* ».

La Banque des territoires indique donc qu'elle peut accompagner les Epl sur des produits financiers en matière de dette, de crédits d'ingénieries, ou encore pour le financement d'études. La réadaptation de leur offre évolue avec les nouvelles problématiques du tourisme.

L'enjeu de la durabilité dans le tourisme

Au-delà de ces considérations liées à la crise, **les intervenants ont également débattu sur la notion de tourisme durable**. Ils s'accordent tous à dire que les clients recherchent de nouveaux standards liés à cette démarche. Comme le soulignent **Thierry Gintrand et Christophe Jaulin**, les Epl sont très engagées dans le tourisme durable, notamment via la remise à neuf de bâtiments et les labellisations. La norme ISO 20121, dédiée au secteur de l'événementiel, intègre le développement durable. Ils constatent également que ce sont surtout les touristes étrangers qui sont sensibles et engagés dans cette démarche – ceux qui ont justement manqué à l'appel cette année. Il y a des attentes et des exigences croissantes en la matière, auxquelles il est profitable de donner des réponses.

Comme le remarque **Géraldine Leduc**, le tourisme de demain est nécessairement durable. Ce point de vue est partagé par la Banque des territoires, pour qui tous les programmes de financement de produits immobiliers passent nécessairement par la réglementation en matière d'environnement et de durabilité. Ainsi, tous leurs programmes des financements incluent des exigences minimales de labellisation. Ce n'est donc pas une mode passagère. Pour **Christophe Jaulin**, les touristes étrangers et français aiment les labels de tourisme durable, car cela les rassure : « **Si c'est sécurisé, c'est rassurant** », indique-t-il. Ainsi, depuis 2012, la Sem SAGA, a entrepris une démarche de labellisation Ecolabel pour son camping ainsi que le label Pavillon bleu pour ses eaux de baignade.

Il y a ainsi un véritable travail de pédagogie et de sensibilisation à faire auprès des opérateurs touristiques, notamment via des investissements normés. En tout état de cause, plus personne ne souhaite revenir à l'ère du sur-tourisme.

Un point sur la Convention européenne du tourisme

Cecilia Teruggi, chargée de missions Europe et développement du réseau à la Fédération des Epl a eu l'occasion de donner une perspective européenne au débat. Elle a ainsi présenté les conclusions principales de **la Convention européenne du tourisme** qui a eu lieu le 12 octobre 2020 dernier, à l'initiative de la Commission européenne et particulièrement du commissaire au marché intérieur Thierry Breton. En ce sens, **Jean-Baptiste Lemoyne** a indiqué durant son allocution que la France a participé à cette Convention, notamment pour affirmer qu'elle continuerait à apporter son soutien au secteur touristique.

L'objectif de cette Convention était donc de tirer les leçons de la crise sur le secteur du tourisme, et de préparer les Etats membres au court, au moyen et au long terme. Face au caractère indispensable de la mise en place d'un dialogue constructif sur le futur du tourisme européen, les participants – parties prenantes publiques et privées du tourisme – ont réussi à définir des priorités et des actions concrètes à mettre en œuvre pour engager la reprise du tourisme européen. Les mots clés de cette Convention ont été la durabilité, la résilience et le numérique.

L'un des axes de cette relance passe précisément par le tourisme durable. Les défis liés à cette thématique sont au nombre de trois :

1. Le besoin d'accélérer la décarbonisation vers la neutralité climatique d'ici 2050 ;
2. La mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour permettre des entreprises et des destinations plus résilientes ;
3. La promotion de modèles commerciaux basés sur l'innovation pour le développement durable et l'économie circulaire du tourisme.

Toutes les priorités et défis identifiés lors de cet événement sont synthétisés dans le document joint à cet article.

En conclusion, et pour reprendre les mots de **Thierry Breton** au sujet de la relance du tourisme : « ***Nous continuerons à être la première destination touristique mondiale*** ».

À télécharger